



Devis signe mais plus d'accord

Par **pasc**, le **29/05/2009** à **09:31**

Bonjour,

En juillet 2008 nous avons signé un devis pour l'installation d'une fosse sceptique le terrassier devait faire les travaux en mars 2009 mais étant débordé il ne pouvait venir qu'en mai, entre temps nous avons appris que la fosse ne pouvait plus être installée à l'endroit prévu la maison ayant été mal implantée par le maçon, a priori le terrassier ne l'a pas vu puisque nous avons du lui dire par téléphone et en même temps lui annoncer que nous cherchions une autre Ets, nous ne lui avons pas fait de courrier recommandé et maintenant il nous demande 20% du montant du devis, nous pensons que de toutes les manières sont devis n'était plus valable puiqu'il ne correspondait plus aux travaux à effectuer, de plus sur son devis il n' y a aucuns détails(métrés-prix de la fosse, taux horaire -déplacement et délai)

A t il le droit de nous réclamer ces 20%

Merci par avance de votre réponse urgente